



DES QUESTIONS ?

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q. Où puis-je trouver le mode d'emploi ?

R. Vous souhaitez savoir comment installer l'Application ou changer la pile de vos Parade Connect ? Voici [ici](#) le lien au mode d'emploi.

Q. Je ne parviens pas à flasher le QR code de mes chaussures dans l'application. Comment faire ?

R. Vous pouvez saisir manuellement dans l'application les derniers chiffres du numéro associé. Si vous ne disposez ni du flash code, ni du code associé (parce que vous avez égaré l'étiquette par exemple), veuillez contacter notre service clients au 02.41.75.32.37 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00).

Q. Quels types de chutes sont détectés par les chaussures Parade Connect ?

R. La détection de la chute est permise grâce à l'algorithme qui se trouve dans le boîtier électronique de votre chaussure. Il détecte particulièrement bien les chutes importantes et brutales. Par exemple, lorsque vous marchez et que vous chutez après avoir heurté un obstacle. Toutefois, l'algorithme détecte mal les situations de chute molle ou sans mouvement brusque des pieds. Par exemple, si vous tombez en essayant de vous asseoir sur une chaise.

Q. Où puis-je acheter des chaussures Parade Connect ?

R. Il est possible d'acheter des chaussures Parade Connect sur notre site internet [ici](#), ainsi que chez nos principaux distributeurs. Dans tous les cas, la souscription au service Parade Connect se fait en nous contactant au 02.41.75.32.37.

Q. Puis-je essayer les chaussures avant de souscrire à Parade Connect ?

R. Vous pouvez essayer et acheter les chaussures chez nos distributeurs ayant référencé la gamme Parade Connect. Si vous achetez sur notre site Internet, vous avez la possibilité de faire une demande pour échanger ou nous retourner votre achat dans un délai de 14 jours suivant la réception de votre colis.

Q. Les chaussures sont-elles lourdes ?

R. Le boitier présent dans le talon ne pèse que quelques grammes (30 grammes environ), son poids n'est pas perceptible.

Q. Puis-je porter des semelles orthopédiques avec des Parade Connect ?

R. Pour ne pas altérer le service, nous ne recommandons pas de porter des semelles orthopédiques avec vos chaussures Parade Connect.

Q. Quelle est la zone de couverture du service Parade Connect ?

R. Le service Parade Connect fonctionne uniquement en France métropolitaine, dont la Corse.

Q. Le porteur sera-t-il géolocalisé (e) en permanence ?

R. Non, vous ne pourrez être suivi en temps réel par quiconque. Vos données de géolocalisation ne nous sont communiquées qu'en cas de chute ou alerte volontaire et ce uniquement pour faciliter votre sécurité tout en respectant totalement votre vie privée.

Q. Je ne connais rien à l'électronique, vais-je réussir à utiliser mes chaussures Parade Connect ?

R. L'utilisation du service Parade Connect est simple. Il suffit d'avoir un smartphone Android avec un accès à Internet, et à avec les fonctions géolocalisation et Bluetooth ® activées. L'application doit être installée et toujours ouverte en arrière-plan sur le smartphone.

NB : l'application n'est pas disponible sur Apple Store (IOS).

Q. Quel type de smartphone faut-il avoir pour bénéficier du service Parade Connect ?

R. L'application Android est compatible avec les smartphones équipés des systèmes suivants:

- Androïd version 5.0 et supérieure

Il n'est pas possible d'installer l'Application sur les Windows phone (Microsoft), ni sur les smartphones Appel (IOS).

Q. Que se passe-t-il si je n'ai pas de réseau ou si mon smartphone n'a plus de batterie ?

R. Sans accès à Internet ou si le smartphone est déchargé, le service ne sera plus assuré.

Q. Quelle est l'autonomie de la pile dans la paire de chaussures ?

R. Le boîtier électronique est alimenté par une pile bouton CR2032. Nous avons conçu ce boîtier pour que son autonomie dure environ 2 mois (cette durée peut varier en fonction de l'utilisation, du nombre de chutes...). Quand votre pile ne sera plus fonctionnelle, vous recevrez des SMS et/ou emails vous invitant à la changer. Pour changer la pile vos Parade Connect, référez-vous au mode d'emploi ici.

Q. En quoi consiste le rôle de « contact d'urgence » ?

R. Le souscripteur de l'abonnement doit renseigner les coordonées de 2 contacts d'urgence au minimum. Lorsque l'alerte est lancée, le service Parade Connect contacte ces personnes choisies dans l'entourage personnel ou professionnel du porteur : voisins, amis, familles, responsables d'équipe, chef de chantier, collègue....Ils seront avertis selon l'ordre établi dans la chaîne d'alerte.

Ils pourront ensuite soit se rendre directement sur place, soit tenter de contacter une personne proche du lieu de chute, et le cas échéant, appeler les secours.

Pour faciliter la prise en charge, les contacts d'urgence reçoivent par email et/ou SMS les informations de géolocalisation du porteur lors de sa chute.

Q. Est-il possible de modifier les coordonnées des contacts d'urgence ?

R. Pour modifier leurs coordonées, les contacts d'urgence doivent se rapprocher du souscripteur du contrat. Ce dernier pourra effectuer ces changements dans son espace personnel « mon compte » rubrique « consulter ou passer une commande ».

Q. Je ne veux plus être contact d'urgence Parade Connect, comment me désinscrire ?

R. Pour vous désinscrire, vous devez contacter le souscripteur du contrat. Il pourra supprimer vos coordonnées dans le cadre du service Parade Connect, ou limiter les plages horaires sur lesquelles vous acceptez d'être contacté(e).

Q. J'ai déjà une paire de Parade Connect et un abonnement. Puis-je acheter une autre paire seule, et profiter de mon abonnement sur ces deux paires ?

R. Non, chaque paire Parade Connect doit faire l'objet d'un abonnement spécifique.

Q. Mes données personnelles sont-elles protégées ?

R. La société Parade attache une grande importance au respect de la vie privée et prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles communiquées par le souscripteur. A ce titre, toutes les données sont hébergées au sein de l'Union Européenne. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, les souscripteurs disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'un droit à la portabilité, ainsi que d'un droit d'opposition pour les motifs légitimes au traitement de leurs données collectées et traitées par la société, en contactant directement la société : contact@parade-protection.com

Q. Les chaussures Parade Connect sont-elles également disponibles pour le grand public, par exemple pour les seniors exposés au risque de chute ?

R. A ce jour les chaussures Parade Connect n'ont disponibles que pour les professionnels, sous forme de chaussures de sécurité normées et connectées.

Q. D'autres questions ?

R. Cliquez [ici](#) pour accéder au mode d'emploi complet